

Paris, le 25 juillet 2002

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE JEAN-PIERRE BLAZY**

*Président de l'association « Ville et Aéroport »*

### **Le Ministre des Transports, Gilles de ROBIEN, confirme les craintes exprimées sur l'avenir du 3<sup>ème</sup> aéroport**

La communication du Ministre des Transports sur les mesures à court terme visant à réduire les nuisances aériennes est jugée insuffisante et inquiétante par l'association « Ville et Aéroport ». L'association regrette que le Ministre ne se soit exprimé que sur les aéroports parisiens existants, notamment Roissy CDG, en occultant la situation de l'ensemble des principaux aéroports régionaux.

Sur la question sensible du 3<sup>ème</sup> aéroport, M. de ROBIEN a simplement proposé la création d'une mission parlementaire. Celle-ci devra réfléchir de façon générale à la politique de gestion aéroportuaire qu'il s'agit de mener d'ici à 2020 et, en particulier, à l'opportunité ou non d'une troisième plate-forme internationale. Si l'association ne rejette pas sur le principe la proposition d'une mission parlementaire sur cette question, elle y voit pour autant un abandon du site de Chaulnes qui avait été proposé et une négation de la mise en œuvre de la loi sur le débat public. La mission DUCSAI avait permis, durant l'année 2001, à l'ensemble des acteurs du transport aérien de débattre pendant 8 mois de l'opportunité d'un troisième aéroport et des différents sites proposés.

Les élus de l'association réaffirment que le 3<sup>ème</sup> aéroport international doit voir le jour dans le grand Bassin Parisien car le temps presse. L'alternative est désormais la suivante : soit la forte augmentation de passagers transportés se fixera sur les aéroports existants, notamment Roissy CDG et Orly, cette situation serait inacceptable, soit celle-ci sera absorbée par une nouvelle plate-forme dont la localisation conciliera raisonnablement les nécessités économiques avec les contraintes environnementales et de sécurité.

Parallèlement, le seuil des 55 millions de passagers sur Roissy CDG annoncé par son prédécesseur, J-C GAYSSOT, est remis en question. Le ministre actuel affirme que cet engagement n'est pas officiel mais seulement oral alors qu'il a été annoncé officiellement dès 1997 et réaffirmé au cours des débats parlementaires les cinq années suivantes.

L'association se félicite du maintien du couvre-feu et du plafonnement d'Orly.

Sur la réduction des vols nuit sur Roissy CDG, le Ministre a annoncé une décroissance rapide sur la plage de sommeil 00h-5h00. Il est vrai que le trafic nocturne a augmenté de 50% depuis 1997 et que l'exaspération des riverains est grande. Seulement, ce ne sont pas les seules suppressions des mouvements d'Air France d'ici 2003, peu importants sur cette plage horaire, et la réduction des mouvements de La Poste de 30% qui sont significatives. Qu'en est-il de l'opérateur privé de courrier express FedEx qui a installé son hub sur cette plate-forme, et qui vient de commander 10 gros porteurs A 380 ? Les mesures de couvre-feu seraient plus efficaces.

S'agissant d'un nouvel indicateur global de gêne sonore sur la nuit annoncé et qui sera plafonné à la valeur moyenne déjà atteinte au cours des trois dernières années, l'association est méfiante par principe. Elle préfère de loin la prise en compte de la mesure réelle prise au sol telle que le préconise l'ACNUSA.

Par ailleurs, le ministre a rappelé des mesures qui ont été déjà mises en œuvre ou annoncées par son prédécesseur, notamment sur le retrait des avions classés chapitre 2 et celui des avions les plus bruyants chapitre 3 étalé sur une période de 5 ans. L'association a la même analyse sur les couloirs aériens, la révision des PEB et des PGS ou l'amélioration des flottes des compagnies aériennes. Sur le projet de loi PEB qui a été déposé au Sénat par le précédent gouvernement, le Ministre n'a pas précisé quel serait son avenir.

L'association note avec satisfaction, s'agissant des PGS, l'annonce du doublement du nombre de logements pouvant bénéficier de l'aide à l'insonorisation.

L'association rappelle qu'elle a rendu publique ses 25 propositions visant à réduire les nuisances aéronautiques des aéroports parisiens et régionaux, elles sont consultables sur le site Internet [www.villaeroport.org](http://www.villaeroport.org), et elle entend poursuivre sur cette base son dialogue avec les pouvoirs publics à la rentrée.

**Contact Presse : M. Julien DELANNAY, chargé de mission au 06.15.05.26.89**